

REGLEMENT DU TOURNOI DU TENNIS TERDELT

19 AVRIL au 27 AVRIL 2025

1. Officiel

Directeur du tournoi :

- Gilles Deprins (tennisterdelt@gmail.com – tél : 0475/59.40.45)

Juge-arbitre :

- Alexandre Van der Linden (alexvdl2000@yahoo.fr – tél : 0485.190.692)

2. Dates et terrains

Le tournoi se déroule du **samedi 19 avril au dimanche 27 avril 2025**.

Le tournoi se joue sur 7 terrains en terre battue : 5 extérieurs et 2 intérieurs. Les matchs de toutes les catégories peuvent être lancés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

3. Epreuves organisées

Catégories adultes :

D2, D3, D4 et D5

M2, M3, M4, M5 et M6

Catégories vétérans :

D40.3, D40.4

M.50.3, M50.4 et M50.5

M35.4, M35.5 et M35.6

4. Inscriptions

Uniquement via www.aft-brabant.be.

Les joueuses/joueurs doivent obligatoirement s'inscrire dans la catégorie qui correspond à leur classement (sauf si elles ou ils bénéficient d'un passeport ou d'un voucher). Si leur classement fait partie des deux classements les plus élevés de leur catégorie, ils peuvent en parallèle s'inscrire dans la catégorie supérieure.

Le Juge-arbitre peut refuser une inscription, notamment par manque de disponibilités. L'inscription simultanée est autorisée à maximum 3 catégories et maximum 2 tournois organisés par 2 clubs différents, toutes compétitions confondues se terminant le dimanche 27 avril 2025.

5. Clôture des inscriptions

Le mardi 15 avril à 20h. La clôture anticipée pour une catégorie ou plusieurs catégories est également possible. **Les désinscriptions ne sont plus autorisées après le lundi 14 avril à 20h. Aucune possibilité de désinscription passé ce délai !**

6. Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 16 avril avant minuit.

7. Mode de convocation

- pour le premier tour, via « tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be » et par e-mail (à condition que votre adresse e-mail soit bien renseignée sur votre fiche joueur). Tous les joueurs doivent prendre connaissance de leur horaire. Les horaires publiés sur tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be sont considérés comme connus par les joueurs et seront la seule référence en cas de litige ;
- pour le deuxième tour : à la table du juge-arbitre.

8. Droit d'inscription et WO

Le montant de l'inscription est dû dès que les inscriptions sont clôturées.

Catégories adultes et vétérans : 1er tour 20 euros, deuxième tour 10 euros.

Seuls les WO avec justificatif officiel seront excusés. Le document doit être envoyé directement à l'AFT Brabant dans les 5 jours qui suivent le WO (info@tennispadelwalloniebruxelles.be). Un WO doit être payé par les deux joueurs (celui qui déclare forfait et celui gagnant par forfait).

9. Disponibilités souhaitées

Plages horaires :

- Semaine : de 16h00 à 22h30 pour les catégories adultes et vétérans (**disponibilité obligatoire au plus tard à 19h00**) ;
- Week-end : de 9h00 à 21h00 pour les catégories adultes et vétérans.

Attention : en catégories adultes et vétérans, pour les catégories de plus de 20 inscrit-es, obligation d'être disponible au minimum deux des trois premiers jours du premier week-end du tournoi (samedi, dimanche et/ou lundi) sous peine de pouvoir voir son inscription refusée. Les deux premiers tours de qualification se joueront le premier week-end. Pour les autres catégories (moins de 20 inscrit-es), obligation d'être disponible a minima un jour du premier week-end (samedi, dimanche et/ou lundi).

Veillez dès lors à bien remplir vos disponibilités. Elles peuvent être adaptées jusqu'au mardi 15/04 à 19h59. Les premiers tours seront fixés sur base de celles-ci. Toute demande de report pourra être refusée.

Par ailleurs le juge-arbitre essayera dans la mesure du possible de tenir compte des disponibilités indiquées à l'inscription par la joueuse/le joueur, mais ceci n'est en aucun cas une obligation. Les joueuses/joueurs sont tenus de mentionner dans les « remarques » toutes les épreuves auxquelles elles/ils participent la même semaine.

10. Balles et tenue réglementaire

Toute joueuse/tout joueur doit être en possession de 4 balles de tennis en bon état. La tenue réglementaire de tennis est obligatoire.

11. Finales

Toutes les finales adultes et vétérans se joueront le dimanche 27 avril. Elles pourraient être anticipées si la programmation le permet, mais sans garantie.

12. Adhésion aux règlements et comité du tournoi

Toute inscription implique l'adhésion au règlement général des tournois de Tennis Padel Wallonie Bruxelles et de la FRBT, au règlement du critérium du Brabant Tennis Padel Wallonie Bruxelles, ainsi qu'au présent règlement particulier.

Tout cas non prévu à ces règlements sera solutionné sans appel possible par le Comité du Tournoi, et ce, afin de garantir le bon déroulement du tournoi.

Lu et approuvé par la Commission Critérium Brabant AFT